

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17139**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Droit social Spécialité Droit de la protection sociale d'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Sorbonne - Paris 1	Président de l'université de Paris I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le spécialiste en droit de la protection sociale d'entreprise a une maîtrise fine des outils juridiques lui permettant de comprendre et d'analyser toute situation impliquant l'entreprise dans ses rapports avec les salariés et les organismes assureurs dans des situations de réalisation de risques sociaux ou de financement de la protection sociale par l'employeur.

Les diplômés sont aptes à :

mobiliser les ressources des différentes disciplines du droit.

connaître et comprendre le champ technique de spécialité.

maîtriser les méthodes et les outils du juriste : identifier et résoudre des problèmes, même non familiers et non complètement définis,

collecter et interpréter des données, utiliser les outils documentaires, analyser les règles de droit complexes.

s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage,

communication avec des spécialistes comme avec des non spécialistes.

comprendre les spécificités de la négociation dans un contexte d'entreprise

identifier de manière contingente les habiletés nécessaires pour négocier une entente ou résoudre des litiges

pouvoir développer des stratégies appropriées de résolution des conflits

respecter des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Cabinet d'avocats,

Conseils d'entreprise ,

Direction des ressources humaines ;

Direction juridiques ;

Directions des affaires financières ;

Prestataires d'assurances collectives d'assurance de personnes (mutuelles, institutions de prévoyance, compagnies d'assurances) ;

Courtiers en assurance ;

URSSAF ;

Organisations professionnelles d'employeurs et de salariés.

les professions juridiques et judiciaires (cabinet d'avocats, conseils d'entreprise), ou s'orienter vers le monde de l'entreprise (Direction des ressources humaines, Direction juridiques ou directions des affaires financières) ; ou encore des prestataires d'assurances collectives de personnes (les mutuelles, les institutions de prévoyance, les compagnies d'assurances), les courtiers en assurance, les URSSAF ou les organisations professionnelles.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1901 : Aide et médiation judiciaire

Réglementation d'activités :

L'exercice de la profession d'avocat réclame l'obtention du certificat d'aptitude à la profession, délivré par un Barreau, après formation du candidat dans une école de formation du Barreau.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Peuvent accéder à la préparation du diplôme des étudiants

titulaires d'un master 1 (maîtrise) de droit ;

ayant une formation juridique jugée équivalente.

par la voie de la VAE pour les étudiants en Formation Continue

Semestre 3

UE 1 : droit des cotisations sociales(4 ECTS), les rémunérations/la fiche de paye (2 ECTS),l'affiliation à un régime de sécurité sociale (1 ECTS), les opérateurs de la protection sociale d'entreprise (1 ECTS)

UE 2 : droit de la prévoyance collective (4 ECTS), droit de la retraite complémentaire obligatoire (4 ECTS), droit des assurances de

personnes (3 ECTS), méthodologie de la consultation juridique (1 ECTS)

UE 3 : évolutions et tendances du droit de la protection sociale (4 ECTS), actualité de la protection sociale d'entreprise (1 ECTS), structures des entreprises (1 ECTS), langue vivante anglais (4 ECTS)

Semestre 4

UE 1 : contrat de travail et prévoyance complémentaire (4 ECTS), droit des retraites surcomplémentaires et Droit de l'épargne retraite (4 ECTS), la protection sociale des salariés et dirigeants détachés ou expatriés (4 ECTS), le contentieux de la protection sociale d'entreprise (2 ECTS)

UE 2 : notions d'actuariat et de gestion comptable de la protection sociale d'entreprise (2 ECTS), droit et contentieux des accidents du travail et des maladies professionnelles (4 ECTS), le droit fiscal de la protection sociale d'entreprise (2 ECTS)

UE 3 : atelier (jeu de rôles) la mise en place et la gestion d'une prévoyance (4 ECTS), actualité de la protection sociale d'entreprise (1 ECTS), les acteurs dans l'entreprise et la protection sociale d'entreprise (1 ECTS), restructurations et protection sociale d'entreprise (1 ECTS), séminaire de cas pratique avec un partenaire du master (1 ECTS), méthodologie du rapport d'apprentissage.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

23 août 2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

Références autres :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002 (date de création du diplôme Master en général)

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://orive.univ-paris1.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.master-dpse.com/>

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris (75) [12, place du Panthéon 75005 PARIS]

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31493